

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

ARRÊTÉ

portant modification de l'arrêté du 17 décembre 2018 nommant les membres de la commission administrative paritaire locale des professeurs certifiés, adjoints d'enseignement et chargés d'enseignement de Nouvelle-Calédonie

LE VICE-RECTEUR DE NOUVELLE-CALEDONIE,

- Vu la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie ;
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;
- Vu le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;
- Vu le décret n° 72-582 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des chargés d'enseignement ;
- Vu le décret n° 72-583 du 4 juillet 1972 modifié définissant certains éléments du statut particulier des adjoints d'enseignement ;
- Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- Vu le décret n°84-914 du 10 octobre 1984 modifié relatif aux commissions administratives paritaires de certains personnels enseignants relevant du ministre de l'éducation nationale ;
- Vu le décret du 28 janvier 2016 nommant M. Jean-Charles RINGARD-FLAMENT vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie ;
- Vu l'arrêté du 8 février 2010, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux vice recteurs des îles Wallis et Futuna, de Mayotte, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française en matière de recrutement et de gestion de certains personnels titulaires et stagiaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- Vu l'arrêté du 19 septembre 2018 relatif à la composition de la commission administrative paritaire des professeurs certifiés, adjoints d'enseignement et chargés d'enseignement de Nouvelle-Calédonie ;
- Vu le procès-verbal en date du 7 décembre 2018 constatant le résultat des élections des représentants des personnels ;
- Vu le procès-verbal en date du 13 décembre 2018 répartissant les sièges de la commission administrative paritaire des professeurs certifiés, adjoints d'enseignement et chargés d'enseignement de Nouvelle-Calédonie par grades ;
- Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 nommant les membres de la commission administrative paritaire locale des professeurs certifiés, adjoints d'enseignement et chargés d'enseignement de Nouvelle-Calédonie,

ARRÊTE

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté en date du 17 décembre 2018 nommant les membres de la commission administrative paritaire locale des professeurs certifiés et adjoints d'enseignements est modifié comme suit :

Au lieu de lire :

Représentants de l'administration :

TITULAIRES

- M. le vice-recteur
- M. le secrétaire général

SUPPLÉANTS

- Mme la chef de la division du personnel
- Mme la chef de la division des rémunérations retraites et prestations,

- Mme l'inspectrice d'académie, DAFPIC
- Mme l'IA-IPR coordonnatrice du second degré
- M. l'IA-IPR de sciences et techniques industrielles
- M. l'IA-IPR de sciences de la vie et de la terre
- Mme l'IA-IPR de mathématiques
- Mme l'IA-IPR d'anglais
- Mme l'IA-IPR de lettres
- M. l'IA-IPR d'arts plastiques
- M. le proviseur du lycée Lapérouse
- M. le proviseur du lycée du Grand Nouméa
- M. le proviseur du LGT Jules Garnier
- M. le proviseur du LPCH A. Escoffier
- M. le proviseur du LP Pétro Attiti
- M. le proviseur du LGT A. Kéla de Poindimié
- M. le principal du collège F. Carco de Koutio
- Mme la principale du collège de Magenta
- Mme la principale du collège de La Foa

- Mme. l'IA-IPR établissements et vie scolaire
- Mme l'IA-IPR d'Espagnol
- Mme l'adjointe à la chef de la division
- M. l'IA-IPR en économie-gestion
- M. le principal du collège Jean Mariotti
- M. le principal du collège Georges Baudoux
- M. le principal du collège de Canala
- M. le proviseur du lycée du Mont-Dore
- M. le proviseur adjoint du lycée Jules Garnier
- M. le principal du collège de Portes de Fer
- M. le proviseur adjoint du LPCH A. Escoffier
- M. le proviseur adjoint du LP Pétro Attiti
- M. le principal du collège de Koné
- M. le principal du collège de Yaté
- M. le principal du collège de Tuband
- M. le principal du collège de Rivière Salée
- M. le principal du collège de Plum

Lire :

Représentants de l'administration :

TITULAIRES

- M. le vice-recteur
- M. le secrétaire général
- M. l'IA-IPR en économie-gestion
- Mme l'IA-IPR coordonnatrice du second degré
- M. l'IA-IPR de sciences et techniques industrielles
- M. l'IA-IPR de sciences de la vie et de la terre
- Mme l'IA-IPR de mathématiques
- Mme l'IA-IPR d'anglais
- Mme l'IA-IPR de lettres
- M. l'IA-IPR d'arts plastiques
- M. le proviseur du lycée Lapérouse
- M. le proviseur du lycée du Grand Nouméa
- M. le proviseur du LGT Jules Garnier
- M. le proviseur du LPCH A. Escoffier
- M. le proviseur du LP Pétro Attiti
- M. le proviseur du LGT A. Kéla de Poindimié
- M. le principal du collège F. Carco de Koutio
- Mme la principale du collège de Magenta
- Mme la principale du collège de La Foa

SUPPLÉANTS

- Mme la chef de la division du personnel
- Mme l'adjointe au secrétaire général,
- Mme. l'IA-IPR établissements et vie scolaire
- Mme l'adjointe à la chef de la division
- M. le principal du collège de Boulari
- Mme l'inspectrice d'académie, DAFPIC
- M. le principal du collège Jean Mariotti
- M. le principal du collège Georges Baudoux
- M. le principal du collège de Canala
- M. le proviseur du lycée du Mont-Dore
- M. le proviseur adjoint du lycée Jules Garnier
- M. le principal du collège de Portes de Fer
- M. le proviseur adjoint du LPCH A. Escoffier
- M. le proviseur adjoint du LP Pétro Attiti
- M. le principal du collège de Koné
- M. le principal du collège de Yaté
- M. le principal du collège de Tuband
- M. le principal du collège de Rivière Salée
- M. le principal du collège de Plum

Au lieu de lire :

Représentants élus du personnel :

TITULAIRES

Hors classe et classe exceptionnelle

- Mme MORET Pascale, SNES-NC FSU
- Mme LE MAGOAROU Catherine, SNES-NC FSU
- M. LASNEL Alexandre Serge, SNES-NC FSU
- Mme BOURGES Térésa, UT CFE CGC
- M. SAMITIER Yvon, UT CFE-CGC
- Mme LAURENT Marie-Josèphe UT CFE-CGC

SUPPLÉANTS

- Mme ZEBROWSKA Irma, SNES-NC FSU
- Mme BOLO Valérie, SNES-NC FSU
- Mme BRIAND Cécile, SNES-NC FSU
- Mme HICKSON Martine, UT CFE-CGC
- M. JAN Thierry, UT CFE-CGC
- Mme TORRES Hélène, UT CFE-CGC

Classe normale

-M. BATY Marc, SNES-NC FSU
-M. LO Paul-François, SNES-NC FSU
- M. CUCCHIETTI Laurent, SNES-NC FSU
-M. TIAIBA Jérémy, SNES-NC FSU
-M. VANNIER Emmanuel, SNES-NC FSU
-Mme ROUAULT Ophélie, SNES-NC FSU
-Mme DUBOIS Lydia, SNES-NC FSU
-Mme DORCHIES Bérangère, UT CFE-CGC
-Mme MASSON Céline, UT CFE CGC
-M. CABELLO Fabien, UT CFE CGC
-Mme ROUGIER Céline, UT CFE CGC
-M. CABANE Cédric, UT CFE-CGC
-Mme LANCELEUR Prisca, UT CFE-CGC

Mme NEIMBO Evelyne SNES-NC FSU
M. TURREL Jean-Michel, SNES-NC FSU
Mme BERNIERE Aurélie, SNES-NC FSU
M. LE JOLY Yvonnick, SNES-NC FSU
M. DUCOURTIEUX Jean-Marie, SNES-NC FSU
M. OBIN Claude, SNES-NC FSU
Mme MOUILLERON Gaëlle, SNES-NC FSU
M. MAGAND Jean-Louis, UT CFE-CGC
M. AUFRAY Gael, UT CFE-CGC
Mme VILI Cynthia, UT CFE-CGC
Mme MASSON Gaëlle, UT CFE-CGC
M. FOLZ Manfred, UT CFE-CGC
M. HIPPOCRATE Thibault, UT CFE-CGC

Lire :

Représentants élus du personnel :

TITULAIRES

SUPLÉANTS

Hors classe et classe exceptionnelle

-Mme MORET Pascale, SNES-NC FSU
-Mme LE MAGOAROU Catherine, SNES-NC FSU
-M. LASNEL Alexandre Serge, SNES-NC FSU
-Mme BOURGES Térésa, UT CFE CGC
-M. SAMITIER Yvon, UT CFE-CGC
-Mme LAURENT Marie-Josèphe UT CFE-CGC

Mme ZEBROWSKA Irma, SNES-NC FSU
Mme BOLO Valérie, SNES-NC FSU
Mme BRIAND Cécile, SNES-NC FSU
Mme HICKSON Martine, UT CFE-CGC
M. JAN Thierry, UT CFE-CGC
Mme TORRES Hélène, UT CFE-CGC

Classe normale

-M. BATY Marc, SNES-NC FSU
-M. LO Paul-François, SNES-NC FSU
- M. CUCCHIETTI Laurent, SNES-NC FSU
-M. TIAIBA Jérémy, SNES-NC FSU
-M. VANNIER Emmanuel, SNES-NC FSU
-Mme ROUAULT Ophélie, SNES-NC FSU
-Mme DUBOIS Lydia, SNES-NC FSU
-Mme DORCHIES Bérangère, UT CFE-CGC
-Mme MASSON Céline, UT CFE CGC
-M. CABELLO Fabien, UT CFE CGC
-Mme ROUGIER Céline, UT CFE CGC
-M. CABANE Cédric, UT CFE-CGC
-M. MAGAND Jean-Louis, UT CFE-CGC

Mme NEIMBO Evelyne SNES-NC FSU
M. TURREL Jean-Michel, SNES-NC FSU
Mme BERNIERE Aurélie, SNES-NC FSU
M. LE JOLY Yvonnick, SNES-NC FSU
M. DUCOURTIEUX Jean-Marie, SNES-NC FSU
M. OBIN Claude, SNES-NC FSU
Mme MOUILLERON Gaëlle, SNES-NC FSU
M. AUFRAY Gael, UT CFE-CGC
Mme VILI Cynthia, UT CFE-CGC
Mme MASSON Gaëlle, UT CFE-CGC
M. FOLZ Manfred, UT CFE-CGC
M. HIPPOCRATE Thibault, UT CFE-CGC
Mme DO Caroline, UT CFE CGC

Article 2 :

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Inspecteur général de l'administration de
l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
directeur général des enseignements

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT